

COUPE DE LA LOIRE BMX

ST GENEST MALIFAUX 19 MAI 2019



PISTE DE LA CROIX VERTE
A PARTIR DE 9H

ENTREE GRATUITE
BUVETTE RESTAURATION
TRIPES



DOSSIER INVITATION

coupe de la Loire CULTURE VELO 2019

VENEZ ROULER SUR LA PISTE DU CHALLENGE FRANCE 2019

Le Bicross Speed Racing est heureux de vous accueillir sur sa piste de la Croix Verte à St Genest Malifaux

La buvette et la restauration seront assurées par des bénévoles du club.

HORAIRES :

09h00 - 10h50 : Essais grille toutes catégories

11h00 : 1^{ère} et 2^{ème} manche

12H30 : Pause repas

14h00 : Reprise de la courses avec la 3^{ème} manche jusqu'aux finales

¼ d'heure après la fin des finales remise des récompenses

Ce timing prévisionnel est susceptible de changer en fonction du nombre de pilotes inscrits et sous la responsabilité du président de jury.

La piste sera ouverte le samedi 18 Mai de 17h00 à 18h30 sous la responsabilité des parents si les conditions météo le permettent.

ENGAGEMENTS :

L'engagement est fixé à :

- ↳ Pour une épreuve 20 pouces **ou** cruiser 9,00 € par pilote
- ↳ Pour une épreuve 20 pouces **et** une épreuve cruiser 13,00 € par pilote

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions devront être envoyées par le responsable des engagements des clubs, au responsable du secrétariat de la course et au club organisateur.

Les inscriptions se feront obligatoirement sur la feuille type. Les pilotes seront notés par ordre alphabétique. Bien renseigner toutes les colonnes.

Les inscriptions seront envoyées uniquement par mail pour le mercredi 23h précédent la course, dernière limite. Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions.

Les inscriptions effectuées après le mercredi seront acceptées (avec une pénalité de 5€) uniquement s'il reste de la place sur les feuilles de race.

Le montant de la pénalité sera versé le jour de la course au comité de la Loire, en même temps que les inscriptions.

A adresser à : **Nathalie MORAWIEC** par mail avant le **mercredi 15 mai 2019 à 23h**

E.mail : **nathalie.schevingt@wanadoo.fr**

Copie a : laurentsorlin@yahoo.fr

RAPPEL REGLEMENTATION:

3 Arbitres par club de la Loire doivent être présents avec les engagés pour valider les engagements de leur club.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS:

Le règlement se fera sur place par le responsable de chaque club.

CATEGORIES :

(tableau en annexe)

Si les pilotes d'une catégorie Garçon ou Fille ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés dans la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

Les cruisers filles courront ensemble si elles sont au moins 4 sinon elles seront regroupé avec les garçons « loisir ».

RECOMPENSES :

Pour toutes les catégories : les **8 premiers** seront récompensés.

TOUS LES PILOTES qui montent sur le podium doivent impérativement le faire en tenue de BMX (Pantalon et maillot du club).

REGLEMENT TECHNIQUE :

La coupe de la Loire relève du règlement national FFC 2018

- Tous les pilotes licenciés peuvent participer.
- Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés.
- Chaque pilote devra porter le maillot de son club.
- Un contrôle des licences sera effectué. Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de chaque course. Il devra vérifier qu'il est inscrit dans la bonne catégorie.
- Les plaques latérales ne sont pas obligatoires.
- Le pilote inscrit se blessant au cours des essais sera classé sous 2 conditions :
 - ✂ • il faudra avertir le secrétariat avant la 2ème manche
 - ✂ • un certificat médical ou attestation des secouristes.

- Les filles peuvent soit courir ensemble soit courir avec les garçons de la même catégorie. Dans ce cas, elles seront classées dans le CPP des garçons.
- Deux catégories cruiser. La catégorie « Loisir » est ouverte à tous et aura un classement à part.
- L'attribution des points se fait suivant le tableau coupe de France, à savoir chaque pilote marque les points suivant son classement.
- En cas d'égalité les pilotes seront départagés par les points acquis lors de la dernière manche. - Un minimum de 4 engagements sur les manches de la Coupe de la Loire 2018 et du championnat sera requis pour prétendre à la qualification aux courses Auvergne-Rhône-Alpes 2019.
- Les pilotes Nationaux peuvent participer.
- Les pilotes de comité extérieur peuvent participer mais seront sortis du classement général.
- Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.
 - L'accès à la butte de départ et à la zone d'arrivée est interdit aux « coachs ».
 - la plaque latérale avec la lettre est obligatoire

CATEGORIES NOVICES:

Chaque catégorie de Pupille à Cadet et Cruiser sera doublée avec une catégorie « Novice » ou « Loisir » équivalente.

- Les pilotes ayant moins de 2 années de licence pourront choisir de s'inscrire en « Novice » ou non.
 - Ce choix est définitif pour les 6 manches de la Coupe de la Loire 2018.

LES SECOURS :

Une équipe de secouriste sera présente dès 8h30.

LES CATEGORIES

2013 et moins		pré-licencié	pré-licenciée			
2012	2011	poussin	poussine			
2010	2009	pupille	pupille fille	pupille novice		
2008	2007	benjamin	benjamine	benjamin novice		
2006	2005	minime	minime fille	minime novice	cruiser	cruiser loisir
2004	2003	cadet	cadette	cadet novice	cruiser	cruiser loisir
2002	2001	junior	femme 17 ans et +		cruiser	cruiser loisir
2000 et moins		19 ans et +			cruiser	cruiser loisir

ACCES

EN VENANT DE ST ETIENNE

Autoroute direction Firminy , Le Puy sortir à la sortie direction Annonay, col de la république

au rond point Vélocio, direction col de la république

A planfoy, tournée à droite direction St Genest Malifaux

arrivé au panneau St Genest Malifaux, tourner à droite avant le café des promeneurs

puis suivre le fléchage

EN VENANT D'ANNONAY

direction St Etienne, col de la république

juste avant le col, vers l'Auberge de la république, tourner à gauche direction St Genest Malifaux

au village, prendre à droite direction St Etienne, jusqu'au café des promeneurs, puis prendre à gauche

suivre le fléchage

HEBERGEMENT

LE CLUB

PROPOSE UNE ZONE SANS EAU NI ELECTRICITE QUI SERA PREVU A COTE DE LA PISTE
POUR LES CAMPING CAR une zone de vidange est disponible sur le retour à Planfoy

CHAMBRE HOTE

IDKDO A ST GENEST MALIFAUZ 04 77 51 26 42
LE MANDAREL A BOURG ARGENTAL 04 77 39 62 60
AUBERGE DU GRAND BOIS LA VERSANNE 04 77 39 60 70

HOTEL

HOTEL DU MIDI A ST ETIENNE 04 77 57 32 55
APPART HOTEL LE TOM SAWYER (6 à 11 personnes) ST ETIENNE 04 77 80 67 56
HOTEL DE FRANCE LE BESSAT 04 77 20 40 99

CAMPING

MUNICIPAL DE ST GENEST MALIFAUZ la Croix de Gary
04 77 51 25 84

MUNICIPAL DE BOURG ARGENTAL
06 70 55 36 56